

CERTIFICAT DE CAPACITE EN DROIT

Objectifs et compétences développées

Cette formation permet d'acquérir, en deux ans, des connaissances fondamentales en droit privé et public, tout en obtenant un diplôme d'État équivalent au baccalauréat.

➤ RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

AL WARDI Sémir
Maître de conférences en
Sciences politiques
à l'UPF

Intervenants :

AL WARDI Sémir

CHANSIN PAOLETTI Béatrice

Juriste retraitée

EKOUMA NDONG Joël

Enseignant en Economie et
Gestion

ROATTINO Luc

Capitaine de police

SAUVAN Denis

Maître de conférences en
droit privé et sciences
criminelles à l'UPF

VERBE-BRENAS Brigitte

Enseignante itinérante

Public et conditions d'accès

- Personnes non-titulaires d'un baccalauréat mais qui souhaitent accéder néanmoins aux études universitaires.

- Personnes désirant simplement acquérir des connaissances juridiques générales.

Débouchés

- Accès aux études juridiques

- Accès aux concours de catégorie B de la fonction publique

Organisation pédagogique

Cours du soir

Cursus

Première année

UE 1. Droit privé (120 h)

Introduction au droit et droit civil (60h)

Théorie générale des obligations (60h)

UE 2. Droit public (60 h)

Droit constitutionnel (20h)

Droit administratif (20h)

Finances publiques (20h)

Deuxième année

UE 3. Procédure civile et voies d'exécution (30 h)

UE 4. Droit pénal et procédure pénale (30 h)

UE 5. Droit administratif spécial (30h)

UE 6. Économie politique (30 h)

➤ CALENDRIER

**De septembre 2018
à juin 2019**

➤ LIEU DE FORMATION

Campus d'Outumaoro

Université de la

Polynésie française

Durée

- Première année : 180 heures

- Deuxième année : 120 heures

Validation

Épreuves terminales en fin de première année et de deuxième année.

Frais de formation

65 000 F

UNIVERSITÉ DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

SERVICE DE LA FORMATION CONTINUE

B.P. 6570 – 98702 Faa'a – Tahiti – Polynésie française

Tél. : 40.80.38.77 – Fax : 40.80.39.77

formation-continue@upf.pf – www.upf.pf